



cabinet.acanthe@wanadoo.fr
www.acanthe-pyrenees.com

Bien préparer son état des lieux de sortie



Suite à votre préavis de départ,
nous allons bientôt réaliser un état des lieux de sortie

Un logement restitué propre en état = restitution du dépôt de
garantie

Voici un rappel de quelques informations importantes :



LES CLEFS

- Vérifier que vous avez en votre possession tous les jeux de clefs que nous vous avons remis à votre entrée dans les lieux. Si vous disposez d'un émetteur, il doit être en bon état de fonctionnement (penser à vérifier la pile)



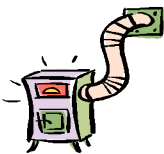
LE MENAGE

- Votre logement et ses dépendances (terrasse, cave, garage...) doivent être entièrement vidés et nettoyés.
- Nettoyer :
 - o Les VMC et les aérations
 - o Les vitres et menuiseries, les portes (attention aux traces autour des poignées)
 - o Les sanitaires
 - o Les plinthes, les prises et interrupteurs
 - o L'éventuel électroménager (changer le filtre de la hotte, dégivrer le freezer/congélateur)
 - o Détartrer les robinetteries
 - o Nettoyer et détartrer les WC
 - o Shampooiner les moquettes
 - o Entretien du parquet (à cirer si nécessaire)

- Penser à vérifier le bon état des joints silicone des sanitaires, du flexible de douche, des vitrages (l'assurance multiprises habitation peut couvrir le bris le glace), des prises et interrupteurs...
- Penser à vérifier les ampoules/spots et à remettre en état les systèmes d'éclairage après la dépose de vos luminaires.
- Enlever les stickers et autres accessoires décoratifs (miroir...) et remettre en état les éventuelles décorations.
- Les murs ayant supporté des trous de chevilles doivent être repeints ou retapissés.

TRUCS ET ASTUCES

- Pour nettoyer et dégraisser carrelages, cuisinière, chromes : vinaigre blanc pur, laisser agir et rincer.
- Pour nettoyer les joints faïence, vaporiser un produit javellisé et laisser agir quelques instants avant de frotter (avec une brosse à dent par exemple) et rincer.
- Laver les sols lino : un quart de verre de paillettes de savon de Marseille et la même quantité de bicarbonate de soude à ajouter à 2 à 3 litres d'eau tiède.
- Les WC auréolés de calcaire, verser un bol de vinaigre blanc chauffé dans la cuvette, brosser et laisser agir quelques heures.



ENTRETIEN

Si votre logement dispose :

- D'une chaudière ou d'un chauffe-bain à gaz ou fioul, pensez à vous munir du justificatif de son entretien par un professionnel, daté de moins d'un an
- D'une cheminée : celle-ci devra être ramonée,
- D'une fosse sceptique : celle-ci doit être vidangée.

Important : Si vous avez à votre disposition des notices d'usages concernant la chaudière, le thermostat, l'électroménager... etc, merci de les laisser pour les prochains locataires



ENTRETIEN ESPACES EXTERIEURS

- La pelouse doit être tondue,
- Les arbres, arbustes, massifs entretenus
- Les haies taillées,
- Les allées et chemins désherbés et les mauvaises herbes arrachées,
- Les déchets verts évacués.
- Les terrasses nettoyées au nettoyeur haute-pression.



SINI STRES

- Penser à être à jour dans vos démarches avec votre assurance et à vous munir de tous les documents qui s'y rapportent.



Tout sinistre doit être déclaré à votre assurance dès sa survenance, nous vous conseillons d'être à jour dans vos démarches notamment en matière de dégât des eaux (présence d'auroles...). Un constat doit être dûment rempli, avec l'occupant du logement à l'origine du sinistre si besoin (dégât en provenance de l'appartement situé au dessus)

Dans la mesure où l'un de ses points ferait défaut nous serions dans l'obligation d'y remédier et de procéder à des retenues sur votre dépôt de garantie.

Lors de l'état des lieux, nous relèverons les compteurs d'eau, électricité et/ou gaz, pensez à communiquer ces relevés aux fournisseurs auprès desquels vous avez souscrit un abonnement.

De même, ne pas oublier d'effectuer votre changement d'adresse auprès des différentes administrations et organismes, et d'organiser votre éventuel transfert de courrier.

Nous nous tenons à votre disposition si vous avez la moindre question concernant cet état des lieux ou si vous souhaitez réaliser une visite préparatoire n'hésitez pas à nous contacter.

Contactez ACANTHE PYRENEES au 05 61 79 34 34
cabinet.acanthe@wanadoo.fr

